

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-1704/SG/FP mettant à la disposition du ministre de la Santé Publique, un lieutenant d'administration en position «service détaché».

n° 74-1704/SG/FP

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
9 novembre 1974

Numéro JO  
n° 23 du 10/12/1975

Date du numéro  
10 décembre 1975

### TEXTE INTÉGRAL

M. Henri Antona, lieutenant d'administration du service de santé des Armées, est, pour compter du 4 septembre 1974 date de son arrivée dans le Territoire, mis à la disposition du ministre de la Santé Publique, pour servir en qualité d'adjoint au gestionnaire de l'hôpital Peltier.